



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radars

Question écrite n° 65005

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur le nombre non négligeable d'erreurs commises lors des contrôles effectués par les radars automatiques. Il lui demande quel est le pourcentage des réclamations déposées à ce sujet, et quelles raisons sont invoquées pour expliquer ces erreurs : visibilité insuffisante, photo mal prise, fausses plaques d'immatriculation, ou autres. S'il est sans doute difficile de prendre en défaut les faussaires qui utilisent des subterfuges pour échapper au contrôle, quelles mesures peuvent être prises pour réduire au maximum les erreurs dues à des problèmes techniques ou diverses conditions matérielles qui ne mettent pas en doute la bonne foi des conducteurs.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65005

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2005, page 4938